

COMMISSION ACADEMIQUE DE L'EMPLOI

Direction de l'Enseignement Catholique de Marseille

16 Boulevard Chave –13005 MARSEILLE

Site Internet : <https://ec-aixmarseille.fr/cae>Information concours www.devenirenseignant.gouv.fr

**Décharge concernant l'information d'inscription à un concours
d'enseignement session 2023
Retour vers votre chef établissement**

Informations à remplir par le candidat :

Nom, Prénom du maître :

Niveau et libellé du diplôme le plus élevé :

Adresse :

Messagerie Electronique :@ac-aix-marseille.fr

Concours présenté* : Session : 2022 - 2023 3^{ème} Concours CAER CAPES CAER CAPET CAER CAPEPS CAER CAPLP CAFEP CAPES CAFEP CAPET CAFEP CAPEPS CAFEP CAPLP AGREGATION CAER AGREGATION CAPES CAPET

Discipline et option :

Pour les CAFEP : je suis inscrit(e) en M2 MEEF

En cas de report de stage, demande effectuée par lettre le : / /

Qualité juridique* : Maître en contrat définitif Maître en contrat provisoire Fonctionnaire mis à disposition Délégué auxiliaire CDI**Pour les Délégués**Auxiliaires : Pré AccordCAAC* : 2017 2018 2019 2020 2021 2022 En cours**Accord CAAC* :** 2017 2018 2019 2020 2021 2022 En cours

Nature du service assuré en 2022-2023 :

Service 2023-2024 :

Pour les concours internes, en cas de réussite, vous souhaiteriez* :

- maintenir votre service dans la spécialité du concours afin de pouvoir le valider, ceci en restant dans votre établissement,
- modifier votre service pour enseigner dans la spécialité du concours, en restant dans votre établissement, afin de pouvoir valider votre concours,
- changer d'établissement pour pouvoir valider votre concours,
- étant délégué auxiliaire, être recruté sur un service vacant de la spécialité de votre concours.

Le maître doit fournir les documents justifiant de sa situation au chef(fe) d'établissement (AR d'inscription, demande de report de stage, ...).

Fait à le Signature du maître :

A compléter par l'établissement :

Nom de l'établissement :

Commune :

Code RNE :

Un problème d'emploi risque-t-il de se poser en cas de réussite : Non OuiLe(la) chef(fe) de l'établissement reconnaît avoir pris connaissance des informations suivantes et de les avoir transmises au SAAR (**saar@ecmarseille.com**). Une copie du document est donnée au maître.

Fait à le Signature du(de la) chef(fe) d'établissement :